

AFFICHÉ
LE 30/09/2022

2022/.....

Parafe

NOTE DE SYNTHÈSE N°16 ET PROJET DE DÉLIBÉRATION N°312

**RAPPORT PRÉSENTÉ PAR Monsieur le Maire
COMPTE RENDU AU CONSEIL DE L'EXERCICE DES
POUVOIRS DÉLÉGUÉS**

ENTENDU le rapport de Monsieur le Maire, sur le compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU la délibération n°61 du 17 juillet 2020 du conseil Municipal portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Décision n°32/22 du 2 juin 2022

- Augmentation des tarifs droits de place concession marché couvert et non couvert – Année 2022

Décision n°33/22 du 6 juin 2022

- Demande de subvention pour les équipements de la Police Municipale

Décision n°34/22 du 14 juin 2022

- Participation de la commune, sous conditions, au financement de la carte de transport « IMAGIN R » au bénéfice des collégiens et lycéens Ozoiriens

Décision n°35/22 du 14 juin 2022

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°36/22 du 15 juin 2022

- Déplacement de la caméra n°20 Jacques Oudry

Décision n°37/22 du 15 juin 2022

- Installation de trois caméras supplémentaires sur le territoire communal

Décision n°38/22 du 21 juin 2022

- Tarifs pour les usagers du secteur « Animations Familles » et du secteur « Enfance » du centre social municipal « les Margotins »

Décision n°39/22 du 21 juin 2022 2022

- Tarifs pour les manifestations organisées par le centre social municipal les Margotins (braderies, lotos, gala etc...)

2022/.....

Parafe

Décision n°40/22 du 7 juillet 2022

- Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets 2022 pour l'accélération du déploiement des micro-folies

Décision n°41/22 du 13 juillet 2022

- Demande de subvention pour le suivi et la réalisation des travaux de remplacement et réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales – Avenue du Rond Buisson

Décision n°42/22 du 2 août 2022

- Occupation temporaire d'une parcelle du domaine public cadastrée BE 314 pour 494m² - Signature d'une convention – Société SCV MARDINI LE SOTTEL

Décision n°43/22 du 16 août 2022

- Détermination des conditions matérielles et financières pour l'accueil d'un groupe au centre municipal de vacances de Port Blanc en Septembre 2022 – Fixation du tarif de location

Décision n°45/22 du 24 août 2022

- Marché de travaux d'assainissement – remplacement et réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales avenue du Rond Buisson

Décision n°45/22 du 30 août 2022

- Tarifs de la piscine municipale Catherine Plewinski

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 28 septembre 2022



Le Maire,
Jean-François ONETO.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	22
Absents :	13
Pouvoirs :	9
Votants :	30
Convoqués le : 22 septembre 2022	

CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Indira GOKOUL, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ.

ABSENTS NON EXCUSES : Madame Virginie NOTTOLA, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES

POUVOIRS DE :	Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Suzanne BARNET
	Madame Esperance AUDINEAU	à	Madame Isabelle DUPUIT
	Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Monsieur Malek BENSAL
	Madame Béatrice LAINÉ	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Malek BENSAL est arrivé à la question n° 1 « Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – exercice 2021 et Madame Espérance AUDINEAU à la question n°17 de l'ordre du jour « Demande de protection fonctionnelle d'une Adjointe au Maire ».